



## PRÉFET DE LA HAUTE-CORSE

PREFECTURE  
SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE  
DEFENSE ET DE PROTECTION CIVILES  
FAX : 04.95.32.71.18.

01/03/2015 à 19h00

### MESSAGE D'ALERTE AUX MAIRES

Météo France **vient de diffuser une vigilance météorologique de niveau 2 jaune avec situation météorologique à surveiller (SMS).**

➤ **Nature de l'aléa :** Un épisode de vents forts va toucher le département de la Haute-Corse à compter du lundi 02 mars 2015 à 06h00, jusqu'au mardi 03 mars 2015 à 03h00.

Sur l'ensemble de l'épisode, les zones principalement exposées seront :

- En montagne sur les massifs du Cinto, Rotondo, avec toutes les vallées orientées est-ouest qui descendent sur la Balagne et tout le littoral nord-ouest de la Haute-Corse ainsi, que le Cap Corse, le Nebbiu, la région Bastiaise et la Plaine du Golo.

Les valeurs attendues sont de l'ordre :

- Pour la nuit prochaine de 40 à 50 km/h, et de 70 à 80 km/h sur le Cap Corse. Le vent va être particulièrement tempétueux dès la nuit prochaine et ne faiblira que lundi tard en soirée.
- Les rafales attendues sont de l'ordre de 100 à 120 km/h, sur le relief et le Cap Corse, pour atteindre demain après-midi, et en soirée de 140 à 150 km/h.
- Pour la journée de demain le cumul de pluie est de 10 à 20 mm, à cela s'ajoute l'eau de fonte qui correspondra à un épisode de pluie de 40 à 50 mm en 24 heures.

Je vous demande de bien vouloir informer la population de votre commune des mesures de précaution qu'il convient de respecter, pour tenir compte des chaussées et terrains qui seront glissants :

- Les personnes se trouvant dans l'obligation de se déplacer doivent :
  - Respecter les déviations mises en place
  - Respecter les instructions des services de sécurité
  - Ne pas s'engager sur une voie immergée
- Prendre toute protection pour la sauvegarde de ses biens face à une éventuelle montée des eaux
- Se mettre à l'écoute de la station de radio RCFM
- Éviter, autant que possible, les déplacements
- Éviter de circuler en bord de mer à pied ou en voiture et circuler avec précaution en ne s'engageant pas sur les routes exposées à la houle ou déjà inondées.

Si sur le territoire communal est implanté un terrain de camping et de stationnement de caravanes, veuillez, dès réception de ce message, en aviser immédiatement l'exploitant.

Vous pouvez contacter la Préfecture au : **04.95.34.50.00**, ou le service vigilance de Météo France au **05.67.22.95.00** - ou sur le site internet : <http://france.meteofrance.com/vigilance/>